



COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE DÉPARTEMENT DU TARN

PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U. DE LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE PIÈCE 4.1 : RÈGLEMENT GRAPHIQUE APPROUVÉ LE : SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE :

Echelle: 1/8 000

Réalisé par : MORB

N° Affaire: UPSE 15350

Aix-en-Provence - Arras - Bordeaux - Brive - Nantes - Nancy - Nouméa - Paris - Rouen-Toulouse - Hō-Chi-Minh-Ville - Rabat

G2C ingénierie - SAS au capital de 781 798 € - RCS Aix en Provence B 453 686 966 - Code NAF 7112B - N° de TVA Intracommunautaire : FR 75 453 686 966

G2C environnement, G2C services publics et G2C territoires sont des marques commerciales de la SAS G2C ingénierie, filiale du Groupe Altereo.

Commune Commune Commune Commune Commune Commune Commune Légende Limites parcellaires Nst1 : Secteur naturel concerné par un STECAL Commune Commune Bâtiments Nst2 : Secteur naturel concerné par un STECAL Commune Nce: zone naturelle de protection stricte liée au maintien des corridors écologiques Commune Zonage Ns Secteur naturel concerné par le site SEVESO Commune Ua : Zone urbaine historique liée à la bastide Commune Prescriptions ponctuelles Ub : Zone urbaine centre-ville faubourgs Commune Commune Ub1 : Zone de renouvellement sur l'ilôt Arçonnerie ★ Bâti susceptible de changer de destination Commune Arbre remarquable protégé au titre de l'article L151-23 du CU Uc : Zone urbaine correspondant aux extensions Commune Ue : Zone urbaine d'équipements publics et installation d'intérêt collectif Commune Prescriptions linéaires Commune Ur : Zone urbaine de renouvellement urbain Eléments de paysage naturels protégés au titre de l'article L151-23 du CU Commune Ux : Zone urbaine à vocation économique Commune Eléments de paysage bâtis protégés au titre de l'article L151-19 du CU Uxc : Zone urbaine liée ZAC des cadeaux Commune Préservation linéaires commerciaux Commune Uxpa : Zone à vocation touristique, de loisirs et agricoles sur la ZAC des portes du tarn Commune Prescriptions surfaciques Uxpz : Zone liée aux activités industrielles, tertiaires, et commerciales de la ZAC des portes du Tarn Commune Uxpzs : Zone liée aux activités industrielles, tertiaires, et commerciales de la ZAC des portes du Tarn concernée par le site SEVESO Emplacement Réservé (ER) Commune Uxs : Zone urbaine concernée par l'aléa faible du site SEVESO Espace Boisé Classé (EBC) Commune Commune Eléments de paysage naturels protégés au titre de l'article L151-23 du CU Uxs1 : Zone urbaine concernée par l'aléa modéré du site SEVESO Commune Uxs2 : Zone urbaine concernée par l'aléa fort du site SEVESO Eléments de paysage bâtis protégés au titre de l'article L151-19 du CU Commune Servitude de Projet Uxs3 : Zone urbaine concernée par l'aléa très fort du site SEVESO Commune Commune Uxpas : Secteur à vocation touristique, de loisirs et agricole sur la ZAC des Portes du Tarn concerné par l'aléa faible du site SEVESO Servitude de Mixité Sociale Commune Uxpas1 : Secteur à vocation touristique, de loisirs et agricole sur la ZAC des Portes du Tarn concerné par l'aléa modéré du site SEVESO [Secteur soumis à OAP

Uxpas2 : Secteur à vocation touristique, de loisirs et agricole sur la ZAC des Portes du Tarn concerné par l'aléa fort du site SEVESO

AU : Zone à urbaniser à court et moyen termes à vocation principale habitat

AUe : Zone à urbaniser à vocation d'équipements publics

Ne : Secteurs naturels liés aux équipements publics

NI : Secteur destiné à l'hôtellerie de plein air

A : Zone agricole

N : Zone naturelle et forestière

Matérialisation des Portes du Tarn

Servitude SEVESO (A titre indicatif)

PPRI (A titre indicatif)

Zone bleue

Zone rouge

Liste des emplacements réservés 0,18 ER Création et élargissement de voie ER Aménagement de la gare multimodale 0,38 ER Elargissement du chemin d'Embrouysset ER Elargissement du chemin des Patriquets 0,01 ER Voie douce entre OAP Saint-Jean et Route d'Albi R Création d'une voirie et d'un giratoire sur la RD988 ER Création d'un giratoire (34m de diamètre) et d'une amorce de voie Bouyssou Redon ER Elargissement du chemin d'Embrouysset ER Elargissement de la RD630 route de Montauban 0,08 ER Elargissement de l'impasse Gaston Phebus 0,34 ER Elargissement de la rue du Capitaine Beaumont 0,17 ER Elargissement de la rue des Montamats 0,14 0,22 ER Elargissement du chemin des Nauzes ER Prolongement d'un chemin parallèle à l'A68 0,58 0,41 ER Passage du réseau AEP, le long de l'A68 0,05 ER Elargissement du chemin de la Monge 0,04 ER Création liaison piétons cycles entre gendarmerie et chemin du Camping 0,09 ER Elargissement du chemin de Marquefave 0,05 ER Elargissement du chemin des Patriquets, route de Garrigues 0,2 ER Elargissement du chemin des Tendes 0,08 ER Elargissement du chemin des Soumiayrs ER Aménagement d'un carrefour, rue des Montamats/chemin des Soumiayés 0,02 ER Création d'un équipement social (vacayrial) 0,52 0,05 ER Aménagement de carrefour (34m de diamètre), chemin de la Monge/RD630 1,1 ER Equipements publics mixtes pour la commune (équipements scolaires et parking) 0,02 ER Elargissement du chemin des Soumiayres 0,02 ER Sécurisation du petit chemin des Bordes 1,18 ER Suite agrandissement de la STEP 0,07 ER Equipements publics (aire de jeux, cheminements piétons...) 0,07 ER Equipements publics / Aire de jeux 0,66 ER Création d'un chemin sur les berges de l'Agout pour la commune 0,15 ER Elargissement du chemin des Pescayres 4,86 ER Aménagement pour sport de plein air ER Aménagement d'un crematorium avec cimetière 5,22 8,36 ER Aménagement du futur lycée Commune ER Création d'une maison de retraite 2,77 Commune 5,40 ER Equipements sportifs Commune 3,53 ER Construction d'un groupe scolaire Commune ER Aménagement d'une aire de retournement sur le chemin des Bordes 0,02 Commune 1000 2000 m 1500